



**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue à la salle des Comités, de la Maison du Citoyen, le mercredi 21 janvier 2009, à 17 h 30.**

**PRÉSENCES : Membres**

M. Alain Pilon, président et conseiller, district de Val-Tétreau  
M. Denis Tassé, membre et conseiller, district des Riverains  
M. Joseph De Sylva, membre et conseiller, district du Versant  
M. Denis Langevin, citoyen  
M. Patrick Riopel, TCARO  
M<sup>me</sup> Annie Dallaire, Loisir sport Outaouais  
M. Carl Cléments, Kino-Québec  
M. François Grenier, Québec en forme

**Ressources internes :**

M. Simon Rousseau, directeur du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire  
M. Gilles Desjardins, adjoint au chef de division Infrastructures, plateaux et équipements  
M. Yess Gacem, chef de division Programmes, sport et plein air  
M. Marc Proulx, responsable – loisirs, centre de services de Gatineau  
M<sup>me</sup> Céline Farrell, responsable – loisirs, centre de services de Buckingham et Masson-Angers  
M. Joël Bergevin, responsable – loisirs, centre de services de Hull  
M. François Lemay, responsable – loisirs, centre de services d'Aylmer  
M. Louis D'Amour, agent de développement, centre de services de Gatineau – section loisirs, sports et vie communautaire

**Secrétaire**

Mona Gravel

**ABSENCES**

**MOTIVÉES :** M<sup>me</sup> Hélène Rollin, citoyenne  
M<sup>me</sup> Martine Nadeau, Commission jeunesse  
M. Luc Pelchat, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais  
M. Jean Mercier, Sport-étudiants  
M. Sylvain Pamerleau, citoyen

**DISTRIBUTION :** Aux membres de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au greffier.

**1. OUVERTURE**

Monsieur Alain Pilon ouvre la séance à 17 h 54 et souhaite la bienvenue à tous.

Il souligne que l'année 2009 sera une année chargée et nous apportera de grands dossiers sur lesquels la Commission travaillera.

Il souligne entre autres, l'ouverture du Centre sportif prévue à l'automne 2009, la venue de Volleyball Canada bientôt et tout ce qui entoure la préparation des Jeux du Québec. Il souligne l'annonce d'une entente avec l'Université du Québec en Outaouais pour la construction d'un terrain synthétique, dont il espère l'ouverture pour l'automne 2009.

Également, la Ville est en attente d'une annonce à la Polyvalente Nicolas-Gatineau concernant un projet de deux glaces ainsi qu'une surface synthétique.

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

À la lecture de l'ordre du jour, M. Langevin demande d'apporter au point Varia, le sujet « Patinoire extérieure école Sacré-Cœur » dans le secteur d'Angers.

Au point 12, M<sup>me</sup> Annie Dallaire précise qu'elle se retirera afin que les membres de la Commission puissent discuter et prendre une décision pour ce point.

### **CL SVC-2009-01**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Annie Dallaire  
Appuyé par Patrick Riopel

D'adopter l'ordre du jour avec l'ajout au Point 19. Varia.

**Adoptée.**

## **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 NOVEMBRE 2008**

M. Rousseau désire faire les suivis suivants concernant le procès-verbal du 26 novembre dernier.

### **Gestion ARSO :**

La liste des clients à l'édifice La Fonderie n'est toujours pas déposée au Service, nous sommes en attente de M. Gravel.

Demande de stationnements à l'édifice La Fonderie : une résolution devrait être déposée au mois de février pour approbation par les membres du conseil.

### **FC Unidos :**

Une rencontre a eu lieu en début du mois de janvier. Ce dossier sera traité au point 14 de l'ordre du jour d'aujourd'hui et M. Gilles Desjardins fera rapport de la rencontre.

### **CL SVC-2009-02**

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 NOVEMBRE 2008**

Il est proposé par Denis Tassé  
Appuyé par Denis Langevin

D'adopter le procès-verbal de la séance du 26 novembre 2008.

**Adoptée.**

### **3.1 Tableau des suivis**

M. Rousseau donne les explications relatives au dépôt du tableau.

#### **4. PRÉSENTATION – CENTRE DES AÎNÉS DE GATINEAU**

M. Louis D'Amour, agent de développement, accompagne le Centre des aînés de Gatineau.

Les représentants sont :

M. Lucien Gauvreau, président;

M. Germain Mathieu, vice-président et responsable du projet Faubourg Jean Marie Vianney.

Également présents :

M. Sylvain Germain, directeur du conseil d'administration;

M. Jean-Charles Philippe.

M. Mathieu débute la présentation en nous entretenant de la situation des aînés à Gatineau, de l'évolution des besoins et des services offerts sur le territoire, la présentation d'un projet novateur et rassembleur ainsi que le support demandé à la Ville dans la réalisation du projet.

Il nous entretient de la situation des aînés à Gatineau, du vieillissement de la population. Il nous fait le portrait de la population de 50 ans et plus, cette population qui recherche des services de loisirs, il nous parle de l'offre de service pour les aînés de Gatineau et il nous fait découvrir le projet de logement social.

Il nous fait part également de la mission du Centre des aînés de Gatineau, de ses objectifs, de la population cible, des services offerts, de la problématique de saturation et il nous présente le projet du Faubourg Jean Marie Vianney, des conditions de réussite, il nous souligne que le projet est réalisable, des avantages importants et directs pour la ville de Gatineau et également des coûts de lancement du projet.

Il demande à la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire

- D'accueillir le projet du Centre des aînés de Gatineau;
- De recommander le projet du Faubourg Jean Marie Vianney au conseil municipal.

Suite à la présentation, M. Pilon demande à quand le Centre des aînés prévoit la construction des unités de logements. M. Mathieu souligne que le CAG a reçu une approbation du conseil municipal le 2 juillet dernier concernant la première phase du projet, il espère recevoir l'approbation sous peu de la phase 2, il aimerait commencer la construction des logements ainsi que la rénovation du centre et l'achat de l'église à l'automne 2009.

M. De Sylva s'interroge si le groupe s'est présenté à la Commission de l'habitation. M. Mathieu répond par la négative. Il souligne l'approbation par lettre du conseil municipal confirmant la première phase des logements, soit la construction de 71 logements approuvés et il est indiqué dans cette lettre pour la phase II du projet, le CAG était prioritaire pour recevoir les 59 logements, pour un total de 130.

Louis D'Amour précise que ce projet a été présenté par le Service d'urbanisme au nom du Centre des aînés et que le projet des logements a été approuvé à la Commission de l'habitation. Il souligne l'approbation le 2 juillet 2008 du conseil municipal et la lettre confirmant la subvention de 1,2 M\$ pour la phase 1.

M. Tassé offre ses félicitations pour la présentation et pour les activités offertes aux aînés par le centre. Il se demande si le centre Jean-René-Monette sera libéré. Il répond par l'affirmative, que le groupe a une entente d'utilisation et doit remettre le tout en bon état à la Ville.

M. Tassé s'interroge également sur les critères concernant les logements sociaux. M. Mathieu souligne que le groupe doit suivre les critères de la SHQ et qu'un comité indépendant sera créé pour analyser les demandes qui seront soumises.

M. Riopel s'interroge sur la présentation du projet à la Commission des loisirs.

M. Mathieu souligne que le Centre des aînés occupe le 89, rue Jean-René-Monette et offre des services au secteur Gatineau de la ville de Gatineau et à l'ensemble des citoyens de tous les secteurs pour les aînés et il a été informé de venir à la Commission LSVC afin de présenter le projet. Le but de la présentation du projet est d'obtenir une recommandation de la Commission pour le projet et de le recommander au conseil municipal.

Marc Proulx tient à ajouter que le Centre des aînés travaille avec le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire du secteur. M. D'amour leur apporte un soutien et un appui au niveau de tout ce qui touche le loisir et la vie communautaire. Ce projet comporte deux phases. Le Centre des aînés demande à avoir un centre pour offrir des activités, des locaux, une programmation, des services et du logement social et il libère l'édifice Jean-René-Monette et le remet à la Ville. L'édifice pourra donc être utilisé à d'autres fins pour le secteur.

M. Mathieu désire apporter une précision, le Centre des aînés est un organisme à but non lucratif qui offre des activités et qui offre aussi des locaux pour les activités de la Ville de Gatineau. Primordialement, ce sont des membres du Centre des aînés qui participent aux activités du Centre et la Ville peut utiliser les locaux pour son offre de services. Le CAG utilise les locaux et tous les aînés de tous les secteurs de la ville peuvent devenir membre et participer aux activités.

M. Pilon remercie le Centre des aînés pour leur présentation et leur souhaite bonne chance dans leur projet. Les membres vont délibérer et la Commission transmettra le résultat de leur discussion.

M. Gauvreau remercie la Commission au nom du Centre des aînés de les avoir reçus et écoutés. M. Mathieu tient à remercier MM. D'Amour et Proulx pour le soutien technique et les bons conseils ainsi que de leur appui.

*Les membres de la Commission vont discuter de ce point un peu plus tard et faire une recommandation.*

## **5. SUBVENTIONS MUNICIPALES 2009**

M. Gacem nous présente les subventions municipales 2009. Il nous énumère les objectifs, il fait également un retour sur l'historique de ce dossier depuis la nouvelle ville. Il nous présente un résumé des recommandations pour les subventions 2009.

Il nous fait un rappel concernant le cadre de soutien et il nous indique que le résiduel des subventions 2009 sera réparti dans l'ensemble des sept programmes du Cadre de soutien.

M. Gacem nous présente les différentes évaluations des demandes d'aide financière 2009 qui ont été déposées et les recommandations reliées à chacune d'elles pour les différents secteurs de la ville ainsi que la section aquatique et les organismes régionaux.

Suite à la présentation de M. Gacem, certains membres ont certaines interrogations.

M. Langevin désire confirmer que la Ville a, pour les organismes de loisir, de sport et plein air, appliqué le statu quo pour l'année 2008 et qu'une diminution de 25 % s'applique pour les quatre prochaines.

M. Riopel étant le représentant de personnes aînées, désire savoir s'il y a des programmes prévus dans le cadre de soutien pour les clubs d'âge d'or. M. Gacem répond par l'affirmative et ce dernier rencontrera M. Riopel afin de l'informer.

François Grenier se demande s'il y a eu des rencontres avec les organismes. M. Gacem répond par l'affirmative, les équipes loisirs ont pris le temps d'expliquer le processus de transition, l'accessibilité et les services offerts dans les centres de services, le tout se déroule bien pour l'instant.

Marc Proulx souligne que son secteur a rencontré leurs organismes et leur a expliqué tout le processus et les programmes concernant le nouveau cadre de soutien.

Pour sa part, il se donne jusqu'en septembre 2009 pour faire des ententes grands partenaires, voir les besoins en équipement, en soutien et voir les démarches avec les organismes. Il y aura une analyse, il est certain que la première année en sera une d'adaptation.

Pour son secteur, les organismes ont très bien répondu à cette approche. Des organismes auront accès à des programmes, ce qui sera un levier important pour eux. Le processus d'harmonisation a bien été compris.

M. Pilon demande si un nouvel organisme qui n'avait pas droit et qui n'était pas sur la liste aura accès maintenant au soutien.

M. Gacem souligne qu'il n'y a pas de liste, car tous les organismes ont la possibilité d'avoir accès à des programmes sous les conditions suivantes : qu'il doit être un organisme à but non lucratif, être sur le territoire de la ville de Gatineau et avoir un projet de loisir, de sport ou de plein air. Le cadre de soutien s'adresse à tous les organismes sur le territoire, chaque organisme doit faire une demande, le tout sera analysé et traité en fonction des objectifs des programmes.

Il précise également que le processus est bien établi, c'est-à-dire que l'organisme doit remplir le formulaire de demande au cadre de soutien, les centres de services procèdent à une analyse de catégorisation. En fonction de la catégorie qui leur est attribuée, il obtient une possibilité de soutien de base. En contrepartie, il y a 7 programmes du cadre de soutien auxquels tous les organismes ont accès et doivent rejoindre les objectifs de chacun des programmes et déposer aux dates précises, soit le 1<sup>er</sup> mai et 1<sup>er</sup> novembre de chaque année. Tous les documents sont sur le site Web. Il souligne également qu'une publicité a été faite dans les différents quotidiens afin d'informer la population et les organismes.

#### **CL SVC-2009-03**

#### **RECOMMANDATION – RAPPORT DES SUBVENTIONS MUNICIPALES 2009**

Il est proposé par Denis Tassé  
Appuyé par François Grenier

Que la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire recommande au conseil municipal d'accepter le rapport des subventions 2009 représentant une enveloppe totale de 581 484 \$ afin de soutenir financièrement les organismes œuvrant sur le territoire de la ville de Gatineau.

**Adoptée.**

### **6. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES**

#### **CLUB DE GYMNASTIQUE OMNIGYM**

M. François Lemay, du centre de services d'Aylmer – section loisirs, sports et vie communautaire accompagne le Club de gymnastique Omnigym qui désire faire une présentation d'un projet d'expansion et de relocation.

Les représentants sont :

M. Laflamme, président du club  
M<sup>me</sup> Amanda Tanbakopoulos, entraîneur-chef  
M<sup>me</sup> Chantal Belleau, consultante

M<sup>me</sup> Belleau nous fait part de la mission de l'organisme, de la mise en contexte du Club Omnigym, des objectifs du projet, du mandat donné par le Club, on nous parle de la pratique de la gymnastique en Outaouais.

Elle nous fait part également du positionnement du Club en Outaouais, du marché potentiel, d'un marché ciblé, de l'infrastructure nécessaire à la bonne marche du Club, des retombés du projet, les liens qui sont faits avec les planifications stratégiques, des différentes options pour réaliser le projet, des coûts, d'un financement potentiel et des demandes à la Ville de Gatineau.

Suite à la présentation, M. Pilon s'interroge sur le plan d'affaires, M<sup>me</sup> Belleau précise que le plan d'affaires est prêt et une copie devrait lui parvenir lundi prochain.

M. Laflamme désire démontrer le sérieux du projet et il espère obtenir la formation d'un comité pour faire une recommandation pour d'étudier les quatre scénarios proposés et obtenir au mois de mars une recommandation de la part de la Commission.

M. Rousseau souligne que le Service est conscient d'une certaine forme d'iniquité qui existe sur le territoire concernant les clubs de gymnastique. Il propose à la Commission de mandater le Service des loisirs pour regarder l'ensemble de la discipline gymnastique sur tout le territoire de la ville de Gatineau, de faire le portrait de la situation, et voir ce que le tout peut représenter en plaçant tous les clubs sur un même niveau en y incluant le projet du groupe d'Aylmer et des autres clubs et de faire le portrait global.

M. De Sylva souligne également qu'il serait très important que la Commission puisse aller présenter le tout au conseil municipal.

M<sup>me</sup> Belleau souligne que l'école secondaire, avec un préavis de 6 mois, peut mettre le club hors de ses locaux, alors il faudrait que le mandat du Service soit traité dans les meilleurs délais.

M. Rousseau précise qu'à la prochaine rencontre de travail de ses collègues, des discussions auront lieu et il fera, par l'intermédiaire de M. Lemay, le suivi dossier.

M. Pilon remercie les représentants du Club Omnigym et les assure d'un suivi.

## **FC UNIDOS**

Représentants :

M. Jose Carlos Rodrigues, président de la Commission de sport, culture et jeunesse Unidos

M. Paul Da Costa, président du club FC Unidos

M. Rodrigues dépose un document concernant un résumé des deux rencontres avec les représentants de la Ville dont M. Gilles Desjardins était présent. M. Rodrigues tient à faire certaines précisions concernant ces rencontres et des questions qui ont été posées à M. Da Costa. Ce dernier souligne également que la Commission doit rendre une décision ce soir et qu'il n'est pas au courant de la recommandation et il trouve cela injuste puisqu'il n'a pas été informé.

M. Rodrigues souligne que M. Desjardins a demandé à M. Da Costa si le Club était seulement pour la communauté portugaise. Premièrement, il désire souligner que le club de soccer à FC Unidos est ouvert à tous et que si M. Desjardins avait lu leurs statuts et règlements ou s'il avait demandé à l'ARSO de l'information sur le club, il aurait trouvé l'information sur le sujet et qui se retrouve également sur leur page web. Il désire également préciser que leur territoire est approuvé par la Fédération de soccer du Québec et il est le territoire de l'île de Hull. M. Desjardins a également demandé à M. Da Costa si leur club faisait une duplication des services. Le club Unidos est un club grand-père dans la région. Il a été le premier dans la région même s'il n'était pas fédéré durant plusieurs années. Il précise que le Club Unidos était déjà présent avant l'arrivée de l'Association de soccer de Hull et n'a jamais senti le besoin d'être fédéré, cependant le club est fédéré maintenant depuis 2007. Le groupe Unidos n'a pas été invité et n'a jamais été informé du processus pour l'attribution des terrains de soccer.

Concernant la duplication de services, il se demande si c'est le club de Hull ou le club FC Unidos qui duplique les services dans le secteur de Hull. Doit-on choisir le club le plus grand ou bien le plus ancien qui a priorité. Est-ce que vous avez invité FC Unidos lors de l'attribution des terrains de façon exclusive, si le Club FC Unidos n'a pas été invité, alors le Club de Hull a été favorisé. Il indique qu'il y a également duplication des services dans les autres secteurs, car il y a un club dans le secteur d'Aylmer, de Gatineau, de Cantley, de Chelsea et autres puisqu'il y a 18 clubs de soccer fédérés dans la région de Gatineau.

Selon M. Rodrigues, FC Unidos donne un très bon service pour les familles défavorisées, il travaille avec les Enfants de l'Espoir, la Maison de l'Amitié et les centres jeunesse sur leur territoire de l'île de Hull et il offre des services à la communauté portugaise et où il autorise les parents à inscrire leurs enfants dans une même équipe. Le Club de Hull n'offre pas ce service. Les enfants sont soumis à une sélection rigoureuse, une sélection sévère jusqu'à l'âge de 18 ans.

M. Rodrigues demande si la Commission va prendre une décision aujourd'hui. Il précise que dans la région, son club est reconnu par la Fédération de soccer du Québec. Il y a deux terrains de soccer sur l'île de Hull, soit du Ruisseau et Lafontaine, Il désire que la Commission puisse leur laisser ces terrains, de les traiter de façon égale comme les autres clubs de soccer dans la région.

M. Rousseau désire préciser dans un premier temps que la décision n'a pas officielle, que ce genre de discussion ou recommandation doit être partagée aux membres de la Commission avant que le tout soit annoncé, il compte aussi sur les membres pour apporter des commentaires par rapport aux recommandations qui vont être faites.

Dans un deuxième temps, ce soir, le dossier est apporté comme analyse puisque le Service a reçu un mandat de la Commission et le tout sera soumis aux membres de la Commission comme rapport d'analyse.

Dans un troisième temps, M. Rodrigues a nommé souvent le nom de Gilles Desjardins, il précise que le rapport d'analyse est représenté par l'équipe des loisirs, ce sont des membres qui ont travaillé et réfléchi à cette problématique. M. Desjardins a été porteur du dossier et ce n'est pas la décision de M. Desjardins, mais bien celle du comité de direction du Service des loisirs.

M. Da Costa souligne qu'effectivement M. Desjardins était présent et était le représentant du groupe lors des discussions et que M. Rodrigues ne visait pas personnellement M. Desjardins dans ses propos.

M. Pilon remercie MM. Da Costa et Rodrigues pour leurs commentaires.

*Les membres de la Commission vont discuter du sujet au point 14 et faire une recommandation.*

## **7. CADRE DE SOUTIEN - PROGRAMMES**

M. Gacem nous fait une présentation des demandes de soutien dans le cadre des programmes du Cadre de soutien

Il nous présente les sept programmes du cadre de soutien et à qui s'adresse chacun des programmes. Il nous fait part également du processus de demande au cadre du soutien.

M. Gacem nous présente la compilation du soutien accordé selon les secteurs aux différents organismes et les explications sont données en regard des différents organismes.

Suite à la présentation, les membres s'accordent avec le rapport déposé à la Commission.

Il est proposé par Denis Langevin  
Appuyé par Carl Cléments

QUE la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire recommande au conseil d'accepter le rapport des montants attribués dans le cadre des programmes du cadre de soutien 2009, représentant une enveloppe totale de 225 325 \$ afin de soutenir financièrement les organismes œuvrant sur le territoire de la ville de Gatineau.

**Adoptée.**

**À 20 h 12, M. Patrick Riopel quitte la rencontre.**

#### **9. VIRAGE SANTÉ DANS LES ARÉNAS**

M. Gilles St-Louis, responsable des arénas nous présente le projet « Le virage santé dans nos arénas ».

M. St-Louis nous fait état des objectifs du programme, il nous fait part de l'historique du projet, il nous énumère les faits et les constats. Et afin de prendre le virage santé, il nous indique les étapes que le Service doit prendre, du plan proposé pour les saisons 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011

Suite à la présentation de M. St-Louis, M. Grenier tient à féliciter le Service pour ce projet. Il souligne que Québec en forme a deux volets : l'activité physique et les saines habitudes de vie et il souligne l'intérêt de son organisme à collaborer à ce projet.

M. Cléments félicite M. St-Louis et reconnaît l'intérêt de son organisme à collaborer également à ce projet. Il s'interroge également sur le soutien de CASH. M. St-Louis souligne que CASH offre surtout un soutien de conseil pour le départ du projet : conseils, sensibilisation et par la suite le Service assurera le suivi et l'application du projet.

Il demande s'il y a d'autres endroits à Gatineau qui auront la même offre alimentaire que les arénas. Il précise qu'il serait bien d'étudier les autres lieux et la possibilité d'appliquer ce virage. M. St-Louis souligne que pour le futur centre sportif le tout est en discussion, l'appel d'offres sera basé sur le document du gouvernement provincial et du Guide de santé canadien. Il souligne également qu'il est à faire des liens afin d'harmoniser le virage avec Gatineau, Ville en santé afin que tous puissent avoir les mêmes façons de faire sur le territoire.

Le tout sera présenté le 3 février prochain aux membres du conseil municipal.

M. Pilon remercie M. St-Louis pour sa présentation.

M. Pilon demande de traiter le point 14 immédiatement.

#### **14. FC UNIDOS - SUIVI**

M. Desjardins dépose une fiche « Rapport d'analyse » concernant le dossier FC Unidos. Ce dernier nous précise que MM Joël Bergevin et Sébastien Monfils étaient présents lors de la rencontre du groupe en novembre dernier. M. Da Costa était présent ainsi que M. Correa le 7 janvier dernier. Il y a eu des discussions entourant les besoins de l'organisme pour des terrains de soccer et pour former une nouvelle association.

M. Desjardins précise qu'il a mentionné au groupe que M. Rodrigues a souligné qu'au niveau de la Fédération et de l'Association régionale il existe des règlements du jeu, FC Unidos a un statut et est reconnu comme organisme.

Cependant, M. Desjardins leur a expliqué que la Ville n'est pas obligée d'adhérer à toute cette réglementation. Les choses se produisent également dans d'autres organisations.

En arrivant à la fin du processus et devant les faits accomplis, il leur a expliqué que les cinq associations de Gatineau sont issues de la fusion et que l'objectif était de ne pas d'ajouter des organismes, mais plutôt que s'il y avait des opportunités de réduire ce nombre là, ce serait beaucoup mieux.

La discussion est revenue sur l'historique du Club et qui a été mentionné à plusieurs reprises. M. Desjardins comprend bien que la communauté portugaise était là bien avant la structure, il a bien expliqué que dans les années 70-80, il y a eu un virage complet des municipalités et où l'on souhaitait une prise en charge du loisir par les citoyens et c'est à ce moment là que la création d'OBNL a vu le jour et de façon très volontaire et démocratique, il y a des gens qui se sont manifestés et ont fait en sorte de créer une corporation qui aujourd'hui s'appelle l'Association de soccer de Hull. Il y a des membres de la communauté portugaise qui ont siégé depuis 1979 au niveau de l'Association et en aucun temps, il a été mentionné de se dissocier de l'organisation, il réussissait à intégrer les demandes de la communauté portugaise comme l'ensemble des demandes de la population en général pour répondre au mandat de soccer au sens très large.

M. Desjardins présente l'analyse et la recommandation du Service.

M. Desjardins précise également que les recommandations ont été verbalement données à M. Da Costa, en présence de M. Bergevin, en lui expliquant que ce sont ces recommandations qui seraient présentées aux membres de la Commission et que ces derniers auront à se prononcer.

Suite à la présentation de M. Desjardins, M. De Sylva trouve malheureux la situation actuelle, il comprend que le Club est présent depuis 1960 et que par la force des choses et avec la fusion des villes, les façons de faire ont changé et qu'avec le conflit actuel qui prévaut que le Club désire être indépendant.

Joël Bergevin souligne que lors des rencontres, il a été mentionné qu'il y a eu conflit entre l'Association de soccer de Hull et le Club FC Unidos, Le Service leur a expliqué qu'il était prêt à s'asseoir avec eux et tenter de faire un rapprochement pour l'activité, de les mettre dans le contexte que le Service regarde le développement de la discipline et non nécessairement la création d'une association ou d'un groupe d'individus.

Le Service l'a vécu également dans d'autres disciplines, entre autres, dans l'aquatique. Pour des raisons personnelles ou d'orientation du club, un des noyaux a décidé de se détacher de l'association existante et le Service leur a expliqué, tout comme il l'a expliqué au Club FC Unidos, que le Service pouvait les aider à travailler ensemble avec l'association existante, qu'il pouvait les accompagner. Si le tout n'était pas possible, il pouvait exister, mais le soutien de la Ville ne sera pas le même évidemment, ce qui veut dire que pour l'utilisation de certains terrains, il devra y avoir une planification. Le Service n'a pas dit qu'il les laissait complètement indépendants, il est prêt à s'asseoir et voir les besoins.

Denis Tassé demande qu'elle a été la réception de rapprochement du Club FC Unidos avec l'Association de soccer de Hull.

Gilles Desjardins a expliqué que c'était la solution que la Ville désirait et il n'a pas été informé par le Club FC Unidos de leur décision.

M. Pilon demande alors aux membres de se prononcer sur une décision concernant ce dossier.

## **CLSV-2009-05**

## **RECOMMANDATION – DOSSIER FC UNIDOS**

CONSIDÉRANT QUE l'Association de soccer de Hull (ASH) est l'organisme mandataire pour organiser le soccer dans le secteur de Hull;

CONSIDÉRANT QUE le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire ne souhaite pas multiplier les organismes ayant le même mandat;

CONSIDÉRANT QUE le centre de services de Hull désire accompagner l'organisme pour trouver des solutions gagnantes :

Il est proposé par Alain Pilon  
Appuyé par François Grenier

Et résolu à l'unanimité

Que la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire appuie le rapport d'analyse préparé par le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire en date du 21 janvier 2009, soit :

Que les activités de soccer du club Unidos demeurent intégrées à la programmation de l'Association de soccer de Hull ou toutes autres associations de soccer existantes du territoire de Gatineau;

Que la Ville de Gatineau accorde, en location, 2 heures de terrains au parc Pierre-Elliott-Trudeau pour répondre aux activités des équipes seniors du club Unidos;

Que le centre de services de Hull accompagne le Club Unidos dans ses démarches avec l'Association de soccer de Hull.

**Adoptée.**

\* M. De Sylva quitte la rencontre à 21 h 15.

#### **10. TERRAIN SYNTHÉTIQUE UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS (UQO)**

M. Rousseau informe que le conseil municipal a approuvé un protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et la Ville concernant un projet pour un terrain synthétique. La gestion sera faite par la Ville de Gatineau, les travaux devraient débuter au printemps.

#### **8. ÉVÉNEMENTS SPORTIFS**

M. Gacem souligne qu'il serait important de faire une réflexion à l'interne avant de rencontrer les partenaires concernant les événements sportifs. Il y aurait lieu d'organiser une séance spéciale de travail pour les membres de la Commission. M. Gacem propose qu'à la prochaine rencontre de la Commission, soit le 25 février prochain, il nous confirme une date afin de traiter de ce dossier. Les membres s'accordent avec le tout.

#### **4. RETOUR – PRÉSENTATION DU CENTRE DES AÎNÉS DE GATINEAU**

M. Rousseau fait un retour concernant le dossier des Centres des aînés de Gatineau. Le groupe demandait une recommandation suite à la présentation, il aimerait que les membres de la Commission puissent se prononcer sur le dossier.

M. Grenier trouve que c'est un très beau projet, cependant ce qui touche l'aspect financier il ne peut se prononcer, car il manque trop d'information, mais il est d'accord sur le fondement du projet.

M. Tassé pour sa part, trouve le projet très novateur et s'accorde à ce qui touche l'aspect loisir du projet.

Marc Proulx souligne que plusieurs étapes ont été réalisées et le Centre a plusieurs appuis, dont entre autres la Fédération des caisses populaires. Ce projet est unique et répondra aux besoins au niveau des activités de loisirs pour les aînés pour les 15 prochaines années. Pour ce qui touche le logement social, il trouve qu'il y aura une belle dynamique qui va se créer, le tout est projet unique au Québec et il faut également voir le projet d'économie social entourant le tout.

Annie Dallaire souligne également que le Programme de revitalisation va permettre le développement la rue Notre-Dame et donner un petit coup de pouce aux gens du secteur.

Les membres s'accordent avec le fondement du projet.

**CL SVC-2009-06**

**APPUIE – CENTRE DES AÎNÉS DE GATINEAU –  
PROJET LE FAUBOURG JEAN MARIE VIANNEY**

Il est proposé et résolu à l'unanimité

D'appuyer le projet Le Faubourg Jean Marie Vianney proposé par le Centre des aînés de Gatineau en fonction du volet loisir du projet et de son impact dans le développement de la vie communautaire au sein du quartier.

**Adoptée.**

**11. CLUB DES ORNITHOLOGUES DE L'OUTAOUAIS – DEMANDE**

M. François Lemay, responsable – loisirs, sports et vie communautaire du centre de services d'Aylmer nous fait part d'une demande du Club des ornithologues de l'Outaouais. La demande consiste à l'achat de deux pages promotionnelles à l'intérieur d'un guide d'observations des oiseaux réalisé par le Club. Ces pages serviront à promouvoir les trois centres de plein air de la ville de Gatineau. Les membres s'accordent avec le rapport d'analyse déposé.

**CL SVC-2009-07**

**RECOMMANDATION – CLUB DES ORNITHOLOGUES  
DE L'OUTAOUAIS – DEMANDE DE SOUTIEN**

CONSIDÉRANT QUE Le Club des ornithologues de l'Outaouais est un partenaire de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE Le Club des ornithologues de l'Outaouais fait la promotion d'activités de plein air urbain;

CONSIDÉRANT QUE ce projet s'inscrit dans le plan d'action de la Politique des loisirs, du sport et du plein air :

Il est proposé par Denis Tassé  
Appuyé par Denis Langevin

Que la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire approuve le rapport d'analyse préparé par le centre de services d'Aylmer – section loisirs, des sports et de la vie communautaire daté du 13 janvier 2009.

**Adoptée.**

\* M<sup>me</sup> Annie Dallaire se retire afin que les membres puissent discuter du point 12.

**12. LOISIR, SPORT OUTAOUAIS – SOUTIEN – DÉLÉGATION – 44<sup>e</sup> FINALE DES JEUX  
DU QUÉBEC HIVER 2009**

M. Gacem donne les explications concernant la demande de l'organisme. Il précise qu'une somme de 1 000 \$ a déjà été accordée dans le cadre des subventions annuelles et qu'une somme de 1 000 \$ supplémentaire est demandée.

Le tout afin d'apporter notre soutien à la délégation qui se rendra dans la région des Laurentides pour les jeux d'hiver.

Il est proposé par François Grenier  
Appuyé par Carl Cléments

Que la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire recommande le versement d'une somme de 1 000 \$ additionnelle pour le soutien à la délégation de Loisir Sport Outaouais qui se rendra à la 44<sup>e</sup> Finale des Jeux du Québec hiver 2009.

**Adoptée.**

\* M<sup>me</sup> Annie Dallaire reprend son siège.

**13. GLACE SYNTHÉTIQUE**

Aucun commentaire.

**15. JEUX DU QUÉBEC**

Délégation le 6 mars prochain aux Jeux d'hiver à Blainville-Ste-Thérèse-Rosemère.

**16. CENTRE SPORTIF**

Aucun commentaire.

**17. COMITÉ DES PARCS**

Aucun commentaire.

**18. CENTRE ROBERT-GUERTIN**

Aucun commentaire.

**19. VARIA**

**Patinoire extérieure à l'école Sacré-Cœur**

M. Langevin souligne que le Conseil d'établissement de l'école Sacré-Cœur avait déjà fait la demande de support pour le développement de la patinoire. Le tout avait été refusé à la Commission. Dans le concept de réaménagement au parc Gilles-Maisonneuve, la Ville avait décidé d'installer la patinoire du secteur à cet endroit. Le conseil d'établissement a poursuivi ses démarches avec la Commission scolaire Au-Cœur-des-Vallées et avec le support du conseiller, ils ont fait la patinoire. Il ne s'oppose pas à avoir des infrastructures dans son secteur, cependant il ne sait pas s'il y a eu des discussions avec la Commission scolaire et la Ville afin de faire une deuxième patinoire très proche l'une de l'autre. Comme citoyen, il trouve le tout très particulier.

Gilles Desjardins souligne qu'effectivement il y ait une volonté du conseiller de faire une patinoire à l'école Sacré-Cœur comme la patinoire de quartier. Avec notre programme de déploiement des patinoires, nous avons démontré que dans une cour d'école, pour une question d'accessibilité et de sécurité, ce n'était pas l'idéal, et notre plan de déploiement comprend une patinoire avec et sans bande et que la cour d'école ne permettait pas cela.

Il a à plusieurs reprises démontré à M. Montreuil que notre investissement était plus rentable au parc Gilles-Maisonneuve. Cependant, politiquement il y a eu un cheminement à poursuivre les démarches et il n'a pas ce contrôle sur les budgets discrétionnaires des élus et non à sa connaissance il n'y a pas eu de discussion et qu'il y avait eu des poursuites et des investissements dans la cour d'école.

M<sup>me</sup> Farrell souligne, entre autres, la difficulté à recruter des personnes afin de faire l'entretien des patinoires en tout temps, C'est pour cette raison que la patinoire du secteur devait d'être installée au parc Gilles-Maisonneuve. Elle était accessible à tous et à toute heure. La patinoire jumelée est sur le terrain de la ville. Cependant, des gens du conseil d'établissement avaient le goût de s'impliquer, il y a eu une volonté politique et le conseiller s'est servi de son budget discrétionnaire pour donner suite.

## 20. CLÔTURE DE LA SÉANCE

CL SVC-2009-09

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par François Grenier  
Appuyé par Denis Langevin

De lever la séance à 21 h 30.

**Adoptée.**

---

**Président**

---

**Secrétaire**